





LA CHAUFFERIE BIOMASSE A CONDENSATION DU RESEAU DE CHALEUR DE LA VILLE DE SAINT-DIZIER (52)







Région Grand Est Saint-Dizier (52)

Bénéficiaire Engie Cofely

Partenaires

- Direction régionale de l'ADEME Grand Est
- GIP Haute-Marne

Coût (HT)

Coût global : 14 M€ - VRD GC : 3,2 M€

- Process chaudière : 5,3 M€

- Réseau : 4 M€

- Sous-stations : 1,5 M€

Financement:

- ADEME (Fonds chaleur) : 3,4 M€
- GIP 52 : 2,1 M€

Bilan en chiffres

- 80% d'énergies renouvelables (bois)
- Fourniture de chaleur : 63 GWh annuels
- 1 072 tep/an d'EnR&R injectées
- 16,6 km de réseau
- 6 350 équivalents-logements raccordés
- 94 postes de livraisons
- 13 000 tonnes de CO2 évitées/an

Date de lancement 2015

Pourquoi agir

La ville de Saint-Dizier a confié en 2013 son service public de production, de transport et de distribution de chaleur à Engie Cofely. Dans un contexte de raréfaction des ressources fossiles, d'augmentation des prix de l'énergie et dans un souci de réduction des émissions de gaz à effet de serre, la ville de Saint-Dizier et Engie Cofely ont souhaité contribuer à la préservation de l'environnement en favorisant les énergies renouvelables et de récupération (EnR&R).

La solution proposée par Engie Cofely et retenue par la ville de Saint-Dizier comprend la construction d'une chaufferie biomasse à condensation ainsi que l'extension du réseau. A l'issue des travaux, le réseau de chaleur de la ville de Saint-Dizier alimente ainsi l'ensemble du quartier du Vert Bois ainsi que plusieurs extensions : le collège Anne Franck, le centre hospitalier Geneviève De Gaulle, les résidences Mélèzes, Eglantines et Parc Sainte-Marie, le centre nautique et le lycée Saint-Exupéry.

Cette solution s'inscrit pleinement dans le cadre du soutien à la filière boisénergie plébiscitée par la région Grand-Est.

Le réseau de distribution, long de près de 17 km, dessert 81 sous-stations et est principalement alimenté par une chaufferie biomasse fournissant 72% des besoins en énergie thermique. La chaufferie gaz déjà située dans le quartier Vert Bois a été conservée afin de réaliser les appoints et le secours.

Fort des opportunités de subventions d'investissements du Fonds chaleur administrées par l'ADEME et du fonds d'aide à l'investissement GIP Haute-Marne, les usagers bénéficient désormais d'un prix de chaleur compétitif et stable, grâce également aux dispositions fiscales en matière d'énergies renouvelables et de récupération (EnR&R).

Présentation et résultats

La chaufferie

La nouvelle chaufferie biomasse est dotée d'une chaudière biomasse de 11 MWth équipée d'un condenseur de 1 MW. Afin d'optimiser le fonctionnement du process biomasse, un stockage thermique par hydro-accumulation a été mis en place. Cet équipement permet d'augmenter le taux de couverture EnR&R de 1,5 à 3% selon les périodes. Cette puissance est complétée par la chaufferie gaz pour assurer l'appoint et le

L'ensemble de l'installation est dimensionné pour couvrir 72% des besoins thermiques annuels.

La filière bois locale fournit annuellement 19 000 tonnes de bois-énergie pour la chaufferie.

Les fumées sont traitées grâce à un multicyclone et un filtre à manches afin d'atteindre des émissions de poussières inférieures à $45~\text{mg/Nm}^3$ à 6% d'O₂.

Le réseau

Le réseau existant d'une longueur de 8 720 mètres a été complété avec 5 471 mètres d'extension. Il dessert 81 sous-stations et fournit le chauffage pour l'ensemble des abonnés ainsi que l'eau chaude sanitaire. De nouvelles extensions sont possibles.



Chaufferie bois de Saint-Dizier Crédit photo : Ville de Saint-Dizier

Facteurs de reproductibilité

La nouvelle centrale de production biomasse produisant de la chaleur décarbonée à un prix compétitif a permis un développement conséquent du réseau (+60%).

Pour sa part, l'ADEME accompagne la création et le développement des réseaux de chaleur, notamment grâce à des appuis techniques et des soutiens financiers qu'elle peut apporter via le Fonds chaleur qu'elle gère.



Par cet investissement conséquent, cofinancé par le GIP et l'ADEME, la Ville de Saint-Dizier s'engage résolument dans le respect de l'environnement et l'amélioration de la qualité de vie des Bragards au quotidien.

François CORNUT-GENTILLE, Député-Maire de Saint-Dizier



Focus La condensation biomasse

Le condenseur permet de récupérer la chaleur contenue dans les fumées de combustion.

Les avantages du condenseur biomasse sont multiples :

- Gain de rendement de la chaudière bois de 10% à 30%
- Augmentation du taux de couverture EnR&R
- Diminution des émissions de CO₂
- Captation de la quasi-totalité des poussières
- Captation des acides
- Captation des métaux lourds
- Diminution du panache



POUR EN SAVOIR PLUS

- Le site internet de l'ADEME www.ademe.fr/fondschaleur
- v Le site de l'ADEME en Région Grand Est www.grand-est.ademe.fr
- v Le site de GIP Haute-Marne www.gip-haute-marne.fr
- Le site de la Ville de Saint-Dizier www.saint-dizier.fr
- v Le site d'Engie Cofely www.engie-cofely.fr

CONTACTS

- v ENGIE Cofely Tél: 03 26 23 51 54 jean-gabriel.frey@engie.com
- v ADEME Direction régionale Grand Est Tél: 03 87 80 02 90 grand-est.ademe@ademe.fr

Référence ADEME: 010736E / 2018-12



L'ADEME est un établissement public sous tutelle conjointe des ministères de la Transition écologique et solidaire, et de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.



